



////////

Editorial de Michel Vialay, député des Yvelines.

Bienvenue

Le 01 août dernier, l'ordre du jour de la session extraordinaire ayant été épuisé, l'Assemblée Nationale a suspendu ses travaux jusqu'au mois de septembre. **L'occasion de profiter de cette période estivale pour juger globalement des évolutions législatives engagées par le Gouvernement** depuis l'élection du Président de la République. Force est de constater, d'abord, que **le Gouvernement a agi avec un manque de réflexion évident sur les effets de ses actions**. Ce n'est pas, avant tout, du volume de travail dont il est question, mais de la confusion trop souvent permanente entre vitesse et précipitations.

Mais surtout, à l'évidence, **il a fait beaucoup plus de communication pour valoriser les prises de position du Président de la République plutôt que d'engager des actions en profondeur pour apporter à notre pays les transformations dont il a besoin**. Renoncement à réformer l'Etat, renoncement aux mesures favorables à notre économie et que tous nos voisins européens ont mises en place ... ces dossiers sont pourtant vitaux pour l'avenir de notre pays. Et je déplore l'aveuglement de la majorité, soutenant le Président Macron, face à des projets stupides. C'est dans ce contexte que **je serai particulièrement vigilant lors de la réforme constitutionnelle**, annoncée pour la rentrée, car l'ambition du Président Macron est clairement de poursuivre sa politique de réduction des pouvoirs du parlement, tout en éloignant les élus des concitoyens qu'ils représentent. Pour garantir la démocratie, notre constitution, finement ciselée par **Le Général de Gaulle, a prévu un équilibre des pouvoirs qu'il est dangereux de rompre, et il sera très important que tous les députés, quelle que soit leur couleur politique, laissent la raison l'emporter** plutôt que les calculs électoraux cherchant à renforcer les pouvoirs du Gouvernement sans contrepartie. Le projet d'Emmanuel Macron serait un très mauvais coup pour la démocratie et, à l'appui d'une construction

médiatique dont il est spécialiste, le Président de la République cherche à imposer à son profit une réforme que « Monsieur Tout le Monde » n'a jamais réclamée et dont il se moque éperdument. **Les centaines de rendez-vous et de rencontres de ces derniers mois avec les habitants de notre circonscription me confirment, s'il en était besoin, qu'ils attendent des réformes sur les sujets qui les impactent au quotidien : pouvoir d'achat, baisse du chômage, baisse des impôts,** et que le Gouvernement soit vertueux en donnant l'exemple d'un Etat qui se réforme et baisse la dette afin de préserver l'avenir. Ils n'ont qu'un mot pour le Président de la République et le Gouvernement : « Au travail ! et sur les sujets qui nous intéressent ! »

Michel Vialay,
votre député



Refuser le projet de carrières cimentières c'est maintenant !

The screenshot shows the website of the Prefecture of Yvelines. The main header reads "Les services de l'État dans le département des Yvelines". Below this, there are navigation links for "Services de l'État", "Politiques publiques", "Actualités", "Publications", and "Démarches administratives". The main content area is titled "société CIMENTS CALCIA" and includes the text: "Une enquête publique est organisée du 17 septembre au 19 octobre 2018 à la mairie de Guitrancourt sur le dossier de demande de permis exclusif de carrière et le dossier de demande présentés par la société CIMENTS CALCIA afin d'exploiter une carrière de calcaire cimentier sur la...". There are also links to download PDF documents: "> Avis_presse_CimentsCalcia - format : PDF - 0,04 Mb" and "> AP_ouverture_enquete_30-07-18 - format : PDF - 0,16 Mb".

Impacts sur notre environnement, et ses conséquences sur la qualité de l'air et donc sur la santé en particulier, contraintes paysagères et risques pour la nappe phréatique en volume et en qualité, impacts à la baisse sur l'emploi, ... les effets négatifs du projet d'extension de carrières cimentières sont de plus en plus connus et perçus par les habitants de notre bassin de vie, comme en témoignent leurs réactions de plus en plus nombreuses.

Au sein du Gouvernement et des différents ministères, ceux qui sont décideurs sur ce projet, et le suivent depuis de très nombreuses années, sont en charge du secteur de l'industrie.

Et en la matière, c'est le ministère de l'Economie qui est décideur, et c'est Bruno LE MAIRE qui vient d'installer le Conseil National de l'Industrie (CNI), ce dernier étant présidé par le 1^{er} Ministre Edouard PHILIPPE.

Cette décision sera donc prise par le plus haut niveau gouvernemental et, comme la communication et l'image sont les clés majeures de ses décisions, c'est donc sur le terrain de la mobilisation de masse qu'il faut intervenir et l'ouverture prochaine de **l'enquête publique, du 17 septembre au 19 octobre**, nous donnera l'occasion de clamer haut et fort l'opposition du plus grand nombre.

Sa communication et son image sont les fondements des choix du Président Emmanuel Macron.

Nous devons nous mobiliser, et mobiliser notre entourage et nos relations, pour dire notre refus !

Nous devons donc nous opposer aux « Carrières Macron », au bénéfice de l'Intérêt général !



L'enquête publique



Mon **Interview**

Dans le magazine d'actualité hebdomadaire LE POINT



Le Point



Actualité > Société

Lutte contre le plastique : vers le retour de la consigne ?

INTERVIEW. Michel Vialay, député LR, détaille sa proposition de loi visant à la suppression progressive des bouteilles en plastique au profit du verre.

Propos recueillis par Victor Burguin

Supprimons le plastique au profit du verre !

« **Suppression progressive des bouteilles en plastique au profit du développement de la filière de réutilisation des bouteilles en verre** », c'est le titre complet de la Proposition de Loi que j'ai déposée le 25 juillet dernier sur le bureau de l'Assemblée Nationale.

Celle-ci vise à accompagner le redéveloppement du **système de consigne des bouteilles en verre**, comme une alternative immédiatement opérationnelle au plastique et à ses méfaits.

Cette évolution porte des enjeux de santé, des enjeux environnementaux, des enjeux de biodiversité, et son impact positif au bénéfice des finances publiques

permettrait de réduire la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Symbole de modernité au XX^{ème} siècle, le plastique a connu un essor sans précédent au cours des 50 dernières années.

Aujourd'hui, il est devenu une bombe à retardement, car on en découvre de plus en plus tous les dangers, à court, moyen, et long terme.

Sous couvert d'économie circulaire, l'industrie du plastique cherche à lui retrouver une nouvelle vertu. Mais cela reste un mirage car, au-delà des limites techniques du recyclage, le plastique reste un matériau dangereux car il n'est pas inerte.

Recycler les déchets plastiques plutôt que de les mettre en décharge n'est qu'un moindre mal, car cela peut contribuer à en retarder un peu les méfaits.

Mais seule la réduction efficace de notre consommation de plastiques et leur substitution par des alternatives biodégradables ou des matériaux inertes, notamment, le verre peut permettre d'en juguler les effets.

La prise de conscience collective, quant aux mutations qui doivent être engagées pour supprimer au maximum le plastique, **est de plus en plus importante.**

J'ai moi-même été surpris par le nombre de signataires de la pétition que j'ai lancée, dès fin mai, pour soutenir mon action contre les bouteilles en plastique : Plus de 4000 à ce jour !

Et les nombreux journalistes qui m'ont sollicité pour intervenir dans leurs médias, quelques jours seulement après le dépôt de ma Proposition de Loi, témoignent de l'intérêt croissant du grand public pour comprendre le sujet et s'appropriier les actions à mener.

Il nous faut supprimer le fléau plastique, il y va de notre avenir, et votre soutien à tous sera précieux.



Ma proposition de loi



Pétition : stoppons ce fléau



Activité parlementaire

ME SUIVRE

Assemblée nationale : 126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP

Tél. : 01 40 63 67 89 / Port. : 06 70 92 56 63

Courriel : michel.vialay@assemblee-nationale.fr

Circonscription : Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie

Tél. : 01.34.78.86.57 - Tél. : 07 87 86 89 29

Courriel : michelvialay78@gmail.com